



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Les agriculteurs, les classes sociales et la religion catholique

Yves Lambert

Résumé

Quel que soit le critère pris en compte, on constate que la hiérarchie des appartenances religieuses selon les classes sociales est la même et qu'elle correspond à la hiérarchie sociale, à l'exception du cas des agriculteurs qui se trouvent placés au niveau des cadres supérieurs et professions libérales. Si l'on considère en outre le rôle joué par la JAC, on peut dire que les agriculteurs ont des relations privilégiées avec la religion catholique. Or la pratique religieuse se présente comme la variable la plus discriminante des opinions politiques et éthiques. En tenant compte des variations régionales, on est conduit à proposer des explications sur des relations entre tous ces éléments.

Abstract

Peasantry and catholic religion - We can make the statement that peasantry is strongly tied to catholic religion. As the religious participation is the most discriminating variable for political and ethic attitudes, we are induced to propose explanations about the relations between all of these elements.

Citer ce document / Cite this document :

Lambert Yves. Les agriculteurs, les classes sociales et la religion catholique . In: Économie rurale. N°125, 1978. pp. 3-11;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1978.2560>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1978_num_125_1_2560

Fichier pdf généré le 08/05/2018

LES AGRICULTEURS, LES CLASSES SOCIALES ET LA RELIGION CATHOLIQUE

Y. LAMBERT

INRA - Rennes

Quel que soit le critère pris en compte, on constate que la hiérarchie des appartenances religieuses selon les classes sociales est la même et qu'elle correspond à la hiérarchie sociale, à l'exception du cas des agriculteurs qui se trouvent placés au niveau des cadres supérieurs et professions libérales. Si l'on considère en outre le rôle joué par la JAC, on peut dire que les agriculteurs ont des relations privilégiées avec la religion catholique. Or la pratique religieuse se présente comme la variable la plus discriminante des opinions politiques et éthiques. En tenant compte des variations régionales, on est conduit à proposer des explications sur les relations entre tous ces éléments.

PEASANTRY AND CATHOLIC RELIGION

We can make the statement that peasantry is strongly tied to catholic religion. As the religions participation is the most discriminating variable for political and ethic attitudes, we are induced to propose explanations about the relations between all of these elements.

Les enquêtes statistiques et sondages d'opinion font apparaître des relations privilégiées entre le degré d'appartenance religieuse catholique, surtout mesuré par la pratique, et tout un ensemble de comportements dans les domaines éducatif, familial, professionnel et politique. Le but de cet article est en premier lieu de faire le point sur l'appartenance religieuse des agriculteurs : comment se situent-ils globalement par rapport

aux autres classes sociales en ce qui concerne la pratique religieuse, la croyance, la fréquentation de l'école libre, la participation à l'action catholique ?... Ayant pris en compte les variations régionales, nous étudions les attitudes politiques et éthiques, domaine où le « facteur religieux » se présente comme la variable la plus discriminante : quel peut être le système de relation entre ces divers éléments ? *

I — APPARTENANCE RELIGIEUSE ET CLASSES SOCIALES : LA POSITION EXCEPTIONNELLE DES AGRICULTEURS

La pratique religieuse

La fréquentation du culte reste le critère principal de l'appartenance religieuse bien qu'un certain relâchement du sentiment de l'obligation dominicale soit observé. Lancés par G. Le Braz dans les années trente

(*) Nous remercions les hebdomadaires « La Vie » et le « Pèlerin du XX^e siècle », qui nous ont permis de consulter les divers rapports des sondages d'opinion qu'ils ont commandités respectivement à l'IFOP et à la SOFRES. Ce texte a bénéficié en particulier des suggestions de C. GRIGNON, des collègues de la Station d'économie et de sociologie rurales de Rennes, et d'A. ROUSSEAU. Compte-tenu de la nature des données, l'accent est mis sur les traits globaux et quantifiables (au risque de paraître schématique) : les chiffres nationaux écrasent les différences et masquent le poids des minorités militantes ; pour cette raison, le protestantisme n'a pas été pris en compte. D'autres études en cours portent sur des aspects plus qualitatifs. Enfin, utilisant surtout des questions de fait, nous ne traitons pas des problèmes posés par les enquêtes d'opinion (Cf. notamment P. BOURDIEU, L'opinion publique n'existe pas, *Les temps modernes*, 318, janvier 1973, et Questions de politique, *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, 16 septembre 1977).

et poursuivis par F. Boulard, des recensements complets de la pratique religieuse se sont échelonnés de l'après-guerre au milieu des années soixante, couvrant progressivement l'ensemble du milieu rural et des villes (1). Au fur et à mesure qu'arrivaient les résultats, ce ne fut pas la moindre des surprises de constater que, si le degré d'appartenance religieuse relève d'une adhésion personnelle, cette adhésion est largement conditionnée socialement, comme l'ont confirmé les sondages. Il existe des écarts constants de pratique selon le sexe (les femmes pratiquent toujours plus que les hommes), selon l'âge (on observe un cycle de la pratique

(1) G. LE BRAS, *Etudes de sociologie religieuse*, T. 1, Paris, PUF, 1955 ; F. BOULARD, *Premiers itinéraires en sociologie religieuse*, Paris, les Editions Ouvrières, 1954, rééd. 1966 ; et F. BOULARD et J. REMY, avec la collaboration de M. DECREUSE, *Pratique religieuse urbaine et régions culturelles*, Paris, les Editions Ouvrières, 1968.

avec un pic à la période du catéchisme, un creu de 25 à 40 ans environ puis une légère remontée), selon la région et surtout selon la classe sociale. Ce dernier aspect est saisi à partir des groupes socio-professionnels.

Il apparaît en effet que la structure socio-professionnelle de la pratique religieuse reproduit la hiérarchie sociale avec au sommet les cadres supérieurs et professions libérales, les plus pratiquants, puis au-dessous les cadres moyens et les employés, et tout en bas les ouvriers, les moins pratiquants (cf. graphique 1), ceci en milieu rural comme en ville. Seuls les paysans semblent ne pas être « à leur place » car leur niveau de pratique religieuse les situe près des classes supérieures alors que leur statut les apparente plutôt à la petite bourgeoisie, et leurs conditions de vie, aux classes populaires. Mais si l'on différencie les gros, moyens et petits paysans, on retrouve une hiérarchie des positions sociales (cf. graphique). De même, les ouvriers et qualifiés pratiquent plus que les ouvriers spécialisés, qui pratiquent plus que les manœuvres. Enfin le taux de messalisants est près de deux fois plus élevé dans le monde rural qu'en ville : 30,7 % contre 15 à 20 % (2).

Graphique 1 — LA HIERARCHIE DES GROUPES SOCIO-PROFESSIONNELS SELON LE TAUX DE PRATIQUE DOMINICALE EN MILIEU RURAL.

| Moyenne des taux cantonaux de messalisants adultes (population masculine) | |
|---|--|
| gros (*) exploitants (*) | 46,1 % |
| | 43,5 % cadres supérieurs, industriels, gros commerçants, professions libérales |
| | 40 % |
| moyens exploitants | 39,4 % |
| | 33,1 % agriculteurs exploitants |
| | 30 % |
| petits exploitants | 25,4 % |
| | 23,6 % cadres moyens, employés, personnel de service |
| | 20,9 % artisans et petits commerçants |
| | 20 % |
| | 16,0 % salariés agricoles |
| | 14,7 % ouvriers |
| | 10 % |

(*) Notion relative à la région (782 cantons).

Source : J.-P. TERRENOIRE, Groupes socio-professionnels et pratiques.

Les sondages d'opinion effectués sur la même période (France entière) confirment les résultats des recensements : la pratique dominicale est la plus forte chez les « cadres supérieurs et professions libérales » et chez les agriculteurs (35 à 40 %) suivis des classes moyennes (30 % environ) et enfin des ouvriers (20 % environ) (3). Depuis le milieu des années soixante, les dénombrements ont été très rares. Par contre les enquê-

tes d'opinion se sont multipliées ; elles indiquent une diminution constante de la pratique atteignant toutes les catégories socio-professionnelles, mais inégalement et de telle sorte que la hiérarchie sociale de la pratique tend à se conserver, sinon à se renforcer (4). Depuis 20 ans, le taux de pratique régulière des Français est passé de 30 % à 15 % environ, et celui des jeunes, de 25-30 % à 10 % environ (18 à 29 ans). Sont actuellement pratiquants réguliers 8 à 10 % des ouvriers, 10 à 15 % des « employés-cadres moyens » ou des « artisans-commerçants », 20 à 30 % des « cadres supérieurs, professions libérales » et des agriculteurs. Dans l'enquête sur « les agriculteurs et la politique agricole en 1972 » conduite par Ph. Mainié, J.-P. Guillon, M. Palau, P. Vibert, 30 % des agriculteurs se déclaraient « catholiques pratiquants » (5). Ainsi, la baisse a été la plus forte chez les ouvriers et dans les classes moyennes, et la plus limitée chez les « cadres supérieurs et professions libérales », les agriculteurs étant tantôt au-dessus, tantôt au-dessous de ces derniers, sans doute selon les variations d'échantillonnage géographique et de dimension d'exploitation. Si l'écart hommes/femmes tend à se maintenir, par contre, l'écart ruraux/urbains se réduit du fait, semble-t-il, de la diminution de la proportion d'agriculteurs parmi les ruraux.

Certes, la notion de pratique régulière n'est plus aussi stricte qu'autrefois, et environ 5 % des Français (plus chez les jeunes) déclarent aller à la messe une ou deux fois par mois seulement. Mais cela peut aussi traduire une transition vers une moindre pratique : ceux qui diminuent leur pratique prennent également leurs distances dans d'autres domaines. Si les catholiques progressistes regardent un peu la messe dominicale comme une observance traditionnelle, ils n'en maintiennent pas moins une vie culturelle assez régulière, avec un esprit et des formes différentes (6). Comme on va le voir, le lien entre le degré de pratique et les autres critères d'appartenance religieuse reste très fort ; disons qu'on peut encore considérer la pratique culturelle comme la mesure la moins imparfaite de l'appartenance religieuse à condition de relativiser un peu la notion de régularité.

Pour les autres formes de pratique religieuse (les grandes fêtes : Pâques, Noël..., et les « quatre-saisons »

(3) Ces ordres de grandeur sont tirés de la comparaison des sondages, dont les catégories ne sont pas toujours homogènes.

Cf. surtout La France est-elle encore catholique ? *Sondages*, 4, 1952, (IFOP-Réalités) et L'Eglise catholique et les prêtres, *Sondages*, 1, 1962, (IFOP - Vie catholique).

(4) Selon la confrontation de la série des enquêtes suivantes : L'éducation religieuse des catholiques, *Sondages*, 2, 1967, (IFOP - Vie catholique); La croyance de Dieu, *Sondages*, 4, 1972, (IFOP - France Soir) ; Les catholiques français et la religion, *Sondages*, 4, 1973, (IFOP) ; Les Français et la pratique religieuse, *SOFRES-IT 1*, juin 1975 ; A. ROUSSEAU, G. DEFOIS, *Enquête « chrétiens aux cent visages »*, Vie catholique - IFOP, Centre Lebre, Paris, janvier 1976 ; Les attitudes religieuses de la jeunesse, *IFOP - La Vie*, 1957, 1967 et 1977 ; Les choix politiques des chrétiens, *SOFRES - La Croix*, octobre 1977.

(5) *Economie Rurale*, 97, juillet-septembre 1973, p. 42.

(6) Parmi les lecteurs de Témoignage chrétien ayant répondu en 1975 à une enquête de leur hebdomadaire, 62 % allaient à la messe chaque week-end et 13 % au moins deux fois par mois. Cf. J. GRITTI, A. ROUSSEAU, *Trois enquêtes sur les catholiques*, Ed. du Châlet, 1977, p. 27.

(2) F. BOULARD et J. REMY, op. cit., p. 31.

de l'existence : baptême, communion, mariage, enterrement), les agriculteurs présentent toujours l'observance la plus élevée, avant les « cadres supérieurs et professions libérales ». Là aussi les ouvriers sont les moins pratiquants, et les « employés, cadres moyens » sont en position intermédiaire. Mais les différences sont moins grandes que pour la pratique dominicale : il peut s'agir d'un conformisme social pas nécessairement lié à une adhésion religieuse. Selon l'IFOP, en avril 1968, 62 % des agriculteurs avaient l'intention de communier à Pâques contre 35 % des Français (7) ; en décembre 1970, 68 % des agriculteurs avaient l'intention d'aller à la messe de Noël contre 41 % des Français (8). Les « quatre-saisons » sont observées, selon la SOFRES, par 90 à 97 % des agriculteurs contre 75 à 90 % de l'ensemble de la population (9).

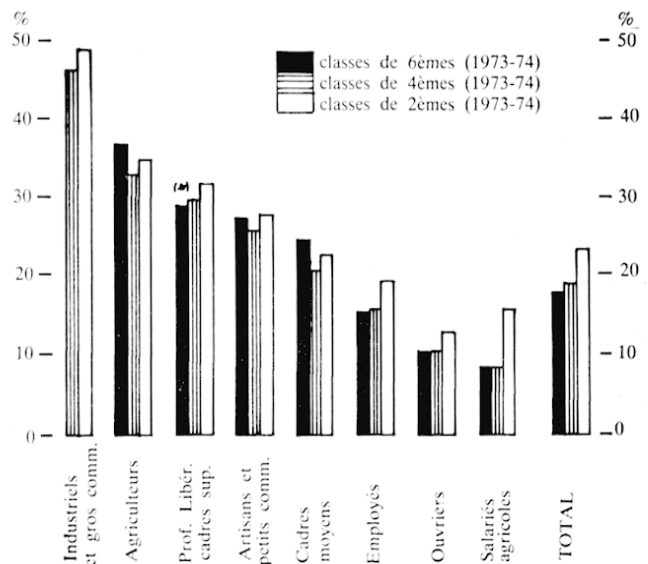
Enfin, on retrouve la même hiérarchie entre catégories socio-professionnelles pour les croyances religieuses. D'une façon générale, les sondages font apparaître un dégradé de croyances allant des plus partagées (Dieu, puis : le Christ, Fils de Dieu, l'au-delà) vers les moins reconnues (le Diable, l'Immaculée Conception par exemple). L'existence d'un Dieu Tout-Puissant paraissait « certaine » ou « très probable » en 1971 à 49 % des agriculteurs, 43 % des « cadres supérieurs et professions libérales », 31 % des ouvriers, 41 % des Français (10). Ces taux étaient respectivement de 50 %, 49 %, 28 % et 37 % pour l'existence d'une vie après la mort (11). G. Michelat et M. Simon ont d'ailleurs montré qu'il existait une correspondance très étroite, vérifiée par des échelles d'attitudes, entre le degré de pratique culturelle et le degré d'adhésion aux croyances (12). Si l'on prenait aussi en compte la prière, on obtiendrait la même structure sociale de la pratique. Notons enfin que, si les agriculteurs et les « cadres supérieurs et professions libérales » ont des niveaux analogues de pratique et de croyance, par contre, là où les premiers seraient plutôt indifférents les seconds présentent un fort taux de non pratiquants et de non croyants (aussi élevé que chez les ouvriers) : leur situation contrastée traduit une mobilisation idéologique nettement plus forte que chez les agriculteurs.

La fréquentation de l'école catholique

Avec des critères définissant plus largement l'appartenance au milieu catholique, tels que la fréquentation de l'école libre ou la participation à l'action catholique, les conclusions sont voisines. Si aucune catégorie socio-professionnelle n'est scolarisée en majorité à l'école

libre et si aucune n'en est absente, cependant sa fréquentation est socialement très différenciée : elle correspond en gros à la hiérarchie sociale, comme le donnait à penser la hiérarchie de la pratique religieuse, mais ici les professions indépendantes se trouvent nettement rehaussées par rapport à leur niveau de pratique (cf. le graphique ci-joint). La position des agriculteurs serait encore plus élevée si ces statistiques intégraient l'enseignement agricole, où l'école libre rassemble près d'un tiers des effectifs totaux contre seulement 1/6^e pour l'enseignement secondaire (général et technique) et 1/7^e pour l'enseignement primaire. Plus largement, les 2/3 des effectifs des enfants d'agriculteurs scolarisés dans l'enseignement agricole le sont dans le privé si l'on tient compte également des Maisons Familiales Rurales, centres privés non confessionnels - dont le premier fut créé par l'abbé Granereau et dont un certain nombre l'ont été par d'anciens militants de la Jeunesse Agricole Catholique.

Graphique 2 — PROPORTION D'ELEVES DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVE EN 6^e, EN 4^e ET EN SECONDE, SELON LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE. (L'enseignement catholique représente 85 à 90 % du privé).



(*) Prof. lib., Cadres sup., Ind. et gros commerce groupés.

Sources : 4^e et 2^e : Ministère de l'Education. Service d'Informations Economiques et Statistiques (SIES) - 6^e : échantillon dit « panel d'élèves » (SIES).

La participation à l'action catholique

La participation passée à un mouvement de jeunesse à caractère confessionnel place les « cadres supérieurs et professions libérales » (44 % de ceux qui ont fait la Communion) et les « employés, cadres moyens », (33 %) bien avant les agriculteurs (19 %), mais il s'agit plutôt chez les premiers des « Cœurs Vaillants et âmes vaillantes » ou des « Scouts de France » alors que les agriculteurs ont surtout appartenu à la JAC, à un âge plus tardif d'ailleurs (13) ; et les agriculteurs ont beaucoup plus participé à la JAC que les ouvriers à la JOC. Aucune classe sociale n'a sans doute été

(13) L'éducation religieuse des catholiques, *Sondages*, 2, 1967. (IFOP - Vie catholique, 1966, toutes confessions).

(7) La pratique religieuse, *Sondages*, 2, 1968, p. 56 (15 ans et plus).
 (8) F. DALBARD-MARTIN, Noël, cinq ans après Vatican II, 1970, IFOP - Vie catholique.

(9) Enquêtes SOFRES-PELERIN sur le baptême (1972), la Communion Solennelle (1973), le mariage religieux (1975) ; et SOFRES-TF 1.

(10) Croyances et vie religieuse, *Sondages*, 4, 1972, IFOP - Vie catholique, 15 ans et plus, 1971.

(11) F. DALBARD-MARTIN, La croyance dans une vie après la mort, IFOP - Vie catholique.

(12) Cf. G. MICHELAT et M. SIMON, *Classe, religion et comportement politique*, Paris, Ed. Sociales et Presses de la FNSP, 1977.

aussi marquée par l'action catholique que la paysannerie. R. Aubert dit à propos du catholicisme social : « il faut bien reconnaître que dans l'ensemble - parmi les rares exceptions, le Centre National des Jeunes Agriculteurs, en France, mérite une mention spéciale - les catholiques ont continué à manquer de l'audace et de l'imagination nécessaires pour prendre la direction de l'évolution sociale » (14). Le rôle de la JAC et de ses prolongements, en particulier le CNJA, a été suffisamment établi (15). Dans l'enquête citée de MM. Mainié, Guillon, Palau et Vibert, 44 % des leaders paysans se déclaraient pratiquants réguliers (contre 30 % de l'ensemble).

D'autres critères conduiraient au même constat. Ainsi, en 1961, 49 % des prêtres ruraux étaient fils d'agriculteurs ; en 1975, parmi l'ensemble des séminaristes, on relevait une forte sur-représentation des fils d'agriculteurs (20,4 % contre 11,5 % d'agriculteurs dans la population) ou de cadres supérieurs et professions libérales (11,5 % contre 6,1 %), et, à l'inverse, une sous-représentation des « cadres moyens et employés » et surtout des ouvriers (16). La convergence

de tous ces indicateurs permet de conclure à la possibilité de saisir des degrés objectifs d'appartenance religieuse, dont la pratique cultuelle donne une bonne mesure, et qui ordonnent les classes comme la hiérarchie sociale tout en faisant apparaître que les agriculteurs entretiennent globalement des relations privilégiées avec l'Eglise catholique. Certes, les classes ont été appréhendées par l'intermédiaire des groupes socio-professionnels, qui rassemblent parfois des catégories hétérogènes. Cependant, lorsque des décontractions sont possibles, elles confirment le rôle de l'appartenance sociale tout en précisant les modalités (entre autres, le partage lié à la tradition laïque) : les commerçants sont plus pratiquants que les artisans, les cadres administratifs plus que les enseignants (sauf ceux du privé). La pratique des cadres administratifs eux-mêmes se trouve hiérarchisée selon leur position sociale, comme dans le cas des agriculteurs et des ouvriers : étaient pratiquants réguliers en 1968 41 % des hauts fonctionnaires, et parmi eux 34 % de ceux de base, 53 % de ceux des Grands Corps, 49,5 % de ceux nommés à des fonctions de direction en Conseil des Ministres (17).

II — VARIATIONS REGIONALES ET GENESE HISTORIQUE

Si l'appartenance religieuse est modelée par l'appartenance de classe, les taux de pratique régulière ne varient guère que de 1/10^e à 1/3 entre les grands groupes socio-professionnels. Par conséquent, on ne doit pas sous-estimer l'importance des déterminants généraux saisis en terme de déchristianisation, d'industrialisation, d'urbanisation, de sécularisation..., déterminants « interclassistes » mais modulés selon les classes. C'est le problème de la rupture historique de l'évidence commune du religieux. Les phénomènes tels que la baisse de la pratique ou la crise des vocations caractérisent tous les milieux et tous les pays occidentaux (sauf la Pologne). Les variations régionales offrent une manifestation éclairante du rôle combiné de tous ces éléments.

En commentant la carte religieuse de la France rurale, G. Le Braz soulignait l'importance des facteurs généraux - sans méconnaître les autres : « les zones d'observance régulière sont presque toutes à l'écart des centres de civilisation moderne, protégées par l'éloignement et en outre par l'altitude ou le bocage. Blocs de l'Ouest, de l'Est, du Nord, du Sud-Est, du Sud-Ouest : le christianisme résiste mieux aux frontières. Une ligne de bois qui annonce habitat dispersé, petite culture, manoirs, borde le grand massif de l'Ouest. La montagne sépare l'Alsace, isole beaucoup de paroisses dans

les diocèses du Massif Central, de la Savoie, et de la Franche-Comté » (18) (le Nord et le Rhône étant en fait des régions de communication et d'industrialisation anciennes). D'un autre côté, le rôle de la structure de classe est nettement apparu à travers les recensements : la hiérarchie sociale de la pratique est identique quelle que soit la ville ou la région. Constatant que, d'une région à l'autre, les écarts de pratique pour une même classe sociale étaient très grands alors que, dans une même région, les niveaux de pratique entre les différentes classes sociales (ou entre la ville et son environnement) étaient liés, F. Boulard et J. Rémy ont conclu que la « région culturelle » était plus déterminante que la classe sociale ; ils ont montré que le poids considérable de la région tenait au mode de transmission familial de l'appartenance religieuse. En fait, si les différences régionales résument des évolutions dont les conditions de production ont souvent disparu tandis que leurs effets se sont perpétués de génération en génération, cela ne signifie pas que les conflits de classe aient été absents à l'origine ou par la suite.

Ainsi, le détachement religieux du Bassin Parisien et du Centre renvoie à la fois aux rôles de la Cour et du Haut-Clergé sous l'Ancien Régime, à une faible application des réformes du Concile de Trente (en particulier une faible évangélisation alors que la Bretagne connaîtra plus d'un siècle d'intenses efforts missionnaires), à l'hostilité suscitée chez les paysans par les grandes abbayes devenues accapareuses de terres

(14) R. AUBERT, *Le demi-siècle qui a préparé Vatican II, Nouvelle Histoire de l'Eglise*, t. 5, Ed. du Seuil, Paris, 1975 (p. 632).

(15) Cf. H. MENDRAS, *La fin des paysans*, Paris, SEDEIS, 1967 (chap. VII) ; M. T. DURUPT, *Les mouvements d'action catholique, facteur d'évolution du monde rural*, Thèse pour le doctorat de 3^e cycle d'Etudes Politiques (Dr. R. REMOND), Paris, ronéo, 1963 ; G. WRIGHT, *La révolution rurale en France*, Paris, Epi, 1964 (chap. III et IV) ; S. BERGER, *Les paysans contre la politique*, Paris, Seuil, 1975 (chap. VI) ; R. COLSON, *Un paysan face à l'avenir rural*, Paris, Epi, 1976.

(16) J. MAITRE, *Les prêtres ruraux*, Ed. du Centurion, 1967, p. 51 ; et *La Croix*, 4 mai 1976.

(17) A. DARBEL, D. SCHNAPPER, *Les agents du système administratif*, Cahiers du Centre de Sociologie Européenne, Paris-La Haye, Mouton, 1969, p. 130 et p. 159.

(18) G. LE BRAZ, op. cit., p. 306.

et décimatrices (en Champagne, Touraine et Bourgogne), à la diffusion des idées nouvelles depuis la Renaissance jusqu'au capitalisme industriel, en passant par les « Lumières ». La Révolution française a provoqué ici des ruptures et là des resserréments (pays de la chouannerie, par exemple) : ses effets divergents ne sont-ils pas largement liés à l'attitude et à l'emprise respectives de la noblesse, de la bourgeoisie et du Clergé vis-à-vis des classes populaires et spécialement de la paysannerie, compte tenu des oppositions internes entre le haut et le bas clergé, et entre les diverses fractions de la paysannerie, tous éléments qui ont varié d'une région à l'autre ? Dans le cas de la Sarthe, P. Bois a montré que la dichotomie entre l'Ouest pratiquant et l'Est peu pratiquant renvoyait au XVIII^e siècle à l'opposition entre une paysannerie plutôt aisée (les futurs chouans) aux appétits fonciers concurrencés par la bourgeoisie, et une paysannerie plutôt pauvre (les futurs bleus) liée à de nombreux tisserands et aux citadins (19). Dans bien d'autres régions de l'Ouest, la carte politique et religieuse renvoie largement à celle des zones chouannes ou républicaines, qui, elle-même, renvoie sans doute à des contrastes antérieurs dont on a pu suivre la trace dans certains cas jusqu'au XVI^e siècle (Vendée, Ille-et-Vilaine) (20). Les zones les plus à gauche de Cornouaille, en Bretagne, sont déjà préfigurées dans la révolte des Bonnets-Rouges, en 1675, tandis que dans le Limousin, elles n'avaient jamais été vraiment christianisées ; on sait que les Charentes conservent la marque des guerres de religion, etc. Enfin, le détachement massif des ouvriers s'explique notamment par leur opposition à une bourgeoisie peu à peu rapprochée d'une Eglise elle-même ralliée à la République à la fin du XIX^e siècle et devenue un solide « rempart » face au Communisme.

Les différences de pratique entre petits, moyens et gros agriculteurs résultent sans doute largement des inégalités que reproduisait la religion dans les paroisses jusqu'à une époque

récente comme l'a montré une recherche en cours (dons, classes d'offices, rangs de catéchisme ou autres, accès aux honneurs, valorisation de la propriété foncière...). Ces inégalités plaçaient constamment en position d'infériorité les petits paysans et plus encore les ouvriers agricoles, dont le taux de pratique est très bas ; ces couches inférieures de la société rurale ont d'ailleurs peuplé en premier la classe ouvrière. Et la pratique élevée des agriculteurs peut tenir pour partie au fait que l'effritement par exode agricole a toujours atteint davantage les petites exploitations. En outre, les agriculteurs sont les héritiers directs de l'état de chrétienté, et l'emprise de l'Eglise dans certaines régions rurales est restée très forte jusqu'à une période récente. Les doctrines concurrentes sont venues des villes et se sont propagées dans les campagnes avec un certain décalage (cf G. Le Braz), comme c'était d'ailleurs le cas de la plupart des idées nouvelles, et comme ce fut le cas du Christianisme lui-même, dans l'Antiquité. Par ailleurs, depuis le XIX^e siècle, les paysans et l'Eglise ont eu autant de motifs de rapprochement que d'hostilité. Surtout, dans beaucoup de régions, la JAC a nettement contribué depuis la dernière guerre à faire passer les agriculteurs de l'état de classe « en soi », où ils étaient encadrés par les notables, la noblesse et l'aristocratie foncière, à l'état de classe « pour soi » dotée de ses propres cadres paysans et de ses propres conceptions, ce qui permettait en même temps à l'Eglise de renouveler son assise sociale dans les campagnes au détriment de ces derniers et au profit de la nouvelle élite agricole — comme nous l'avons constaté dans une région de l'Ouest (21). S'il a été avancé que l'Eglise avait « raté » la classe ouvrière, cela n'a pas été le cas de la classe paysanne, que, par contre, a peut-être « ratée » le Socialisme dans une certaine mesure. L'analyse des comportements politiques et éthiques permettra de préciser l'interprétation.

III — APPARTENANCE RELIGIEUSE ET COMPORTEMENTS POLITIQUES

Le fait, pour les catholiques pratiquants, d'appartenir à un camp politique déterminé est longtemps passé pour une évidence. Blancs contre Bleus ou contre Rouges, catholiques contre anticléricaux, école libre contre école laïque, ces oppositions ont profondément marqué la vie politique depuis un siècle et demi. Cependant au début des années soixante, on pensait que la relation entre appartenance religieuse et vote politique s'était affaiblie et surtout que la relation classe sociale-vote était plus forte. Un sondage de 1965 (M. Brule) révéla au contraire que le degré de pratique religieuse s'avérait être la variable la plus discriminante, avant la classe sociale, l'âge ou l'instruction. C'est ce que confirmèrent une enquête plus approfondie de 1966 et tous les sondages ultérieurs. Lorsque la pratique religieuse augmente, le taux de votes à Droite ou au Centre s'élève considérablement et, à l'inverse, le taux de votes à Gauche s'amenuise (la proportion de votes communistes diminuant plus vite que celle des votes socialistes), de telle sorte que les ouvriers messalisants votent à Droite (un peu moins toutefois que les cadres supé-

rieurs messalisants) et que les cadres supérieurs non pratiquants votent à Gauche. L'ouvrage cité de G. Michelat et M. Simon analyse de façon très détaillée toutes ces relations.

Qu'en est-il plus précisément dans le cas des agriculteurs ? C'est chez eux que la relation entre degré de pratique religieuse et préférence politique est la plus forte (cf. le tableau ci-après) : parmi les paysans pratiquants réguliers, le taux d'intentions de vote à gauche est le plus bas ; parmi les paysans sans religion, le taux de votes à gauche est le plus élevé ; l'écart entre les préférences politiques des pratiquants réguliers et celles des pratiquants irréguliers est lui-même plus grand en milieu agricole. En second lieu, il apparaît que parmi les non pratiquants ou les « sans religion » qui votent à gauche, la proportion de ceux qui votent « communiste » est plus faible chez les paysans que dans toutes les autres classes sociales, y compris les « patrons de l'industrie et du commerce » et les « cadres supérieurs et professions libérales ». Autrement dit, c'est dans le cas des agriculteurs que la bipartition « Droite-pratique religieuse »/« Gauche-non pratique » conserve le

(19) P. BOIS, *Paysans de l'Ouest*, Paris, Flammarion, 1971.

(20) M. LAGREE, la structure pérenne, événement et histoire en Bretagne orientale, XVI^e-XVII^e siècles, *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 3, 1976, pp. 394-407.

(21) Y. LAMBERT, Développement agricole et action catholique : l'affirmation et la différenciation sociales des agriculteurs d'une région de l'Ouest, *Sociologia ruralis*, 1978.

plus de force et que la distance au Communisme est la plus grande, quel que soit le degré d'appartenance religieuse. Ce second point les distingue nettement des ouvriers et même des classes moyennes salariées. La distance au Communisme se trouve confirmée par d'autres indications : ainsi, à la question « Un catholique

peut-il s'engager en politique avec un communiste ? », les paysans étaient en 1966 les seuls à donner plus de réponses négatives que positives (39 % de non et 37 % de oui, contre 30 % et 53 % pour l'ensemble des enquêtés, 40 % et 47 % pour les enquêtés pratiquants réguliers).

INTENTIONS DE VOTE A DES ELECTIONS LEGISLATIVES EVENTUELLES
SELON LE DEGRE D'APPARTENANCE RELIGIEUSE (début 1966) :

| Intention de vote | COMPORTEMENT CULTUREL | | | | | | | | |
|---|-----------------------|-----|-------------------------|-----|-----------------|----|---------------|-----|-----------------------|
| | pratiquants réguliers | | pratiquants irréguliers | | non pratiquants | | sans religion | | ensemble des enquêtés |
| | EF | AG | EF | AG | EF | AG | EF | AG | |
| Droite et Centre (UNP + MRP + Indépendants) | 67 | 66 | 50 | 33 | 34 | 27 | 16 | 0 | 47 |
| Gauche | 9 | 4 | 26 | 32 | 47 | 46 | 64 | 73 | 31 |
| dont : | | | | | | | | | |
| SFIO + Radicaux | 8 | 4 | 19 | 27 | 24 | 40 | 29 | 55 | |
| PCF | 1 | 0 | 7 | 5 | 23 | 6 | 35 | 18 | |
| Non réponses | 23 | 32 | 25 | 35 | 19 | 26 | 20 | 27 | 23 |
| Total | 99 | 102 | 101 | 100 | 100 | 99 | 100 | 100 | 101 |

EF : ensemble des Français, AG : agriculteurs.

Source : AVER E., HAMES C., MAITRE J., MICHELAT G., Pratique religieuse et comportement électoral à travers les sondages d'opinion, *Archives de Sciences Sociales des religions*, 29 janvier-juin 1970, (p. 32 et 39).

Les sondages complètent ainsi les analyses faites par J. Klatzmann et D. Derivry sur le rôle du facteur religieux dans les votes paysans (22). Cette relation plus forte entre pratique et vote n'est peut-être qu'un aspect d'une caractéristique plus générale du catholicisme paysan : à la question « votre foi chrétienne a-t-elle de l'importance dans votre vie professionnelle, syndicale, politique ? » posée aux catholiques en 1973, répondaient « beaucoup » ou « assez d'importance », 45 % des agriculteurs (taux le plus fort) contre 34 % de l'ensemble (23). Cependant, ne parle-t-on pas d'un « glissement à gauche » des catholiques ? En milieu agricole, nombre de nouveaux militants socialistes ou révolutionnaires ne sont-ils pas issus de l'action catholique ? Longtemps limité à une avant-garde, le « glissement à gauche » des pratiquants commence seulement à se manifester statistiquement. De 1965 à 1975, le taux de votes à gauche (parmi les intentions de vote déclarées) des pratiquants réguliers est resté stable, de l'ordre de 10 %, à travers tous les sondages de l'IFOP. Le glissement est apparu dans les sondages de la SOFRES, qui utilisent une définition plus extensive des pratiquants réguliers incluant ceux qui vont à la messe

une ou deux fois par mois, et selon lesquels 23 % auraient voté « Mitterrand » au second tour des présidentielles de 1974 et 24 % auraient voté à gauche en vue des législatives de mars 1978 (24). Mais on ne sait pas ce qu'il en est pour chaque catégorie socio-professionnelle : on peut supposer que, chez les agriculteurs, cette évolution se ferait avec un certain décalage, au profit surtout de la gauche non communiste, et dans les limites liées à une moyenne d'âge élevée. Disons que le glissement à gauche est surtout le fait de ceux qui ont réduit leur pratique.

Ces résultats posent de nombreuses questions : pourquoi le « facteur religieux » a-t-il un tel poids ? N'y a-t-il pas, en amont en quelque sorte, des déterminants entraînant à la fois une pratique plus forte et un vote à Droite (ou au Centre) ? Il faut noter d'abord que la relation pratique-vote n'est pas forcément réciproque : en 1966, les pratiquants réguliers représentaient moins de 40 % des électeurs de Droite et du Centre dont ils formaient un sous-ensemble. En second lieu, il faut se garder de schématiser en terme d'opposition droite/gauche ou Eglise/mouvement ouvrier, comme vient de le rappeler E. Poulat (25). Selon son analyse, l'Eglise catholique s'est fortement opposée à la bourgeoisie libérale jusque vers la fin du XIX^e siècle, puis il s'est instauré un jeu triangulaire d'alliances et d'oppositions entre Eglise, Bourgeoisie et Socialisme, dans lequel Eglise et Socialisme se sont trouvés opposés jusqu'à

[22] J. KLAZMANN, Géographie électorale de l'agriculture française, dans Jacques FAUVET et Henri MENDRAS, *Les paysans et la politique dans la France contemporaine*, A. Colin, Paris, 1958, pp. 39-68. D. DERIVRY, Analyse écologique du vote paysan, in *L'univers politique des paysans*, Cahiers de la FNSP, n° 184, A. Colin, Paris, 1972, pp. 131-162.

[23] *Les catholiques et la politique à la veille des élections législatives de 1973*, IFOP - Vie catholique, 21 ans et plus, février 1973.

[24] Cf. respectivement *Sondages*, 2, 1966 ; 1, 1973 ; 1-2, 1974 ; et l'enquête « Chrétiens aux cent visages », SOFRES - *Nouvel Observateur* (1974) et SOFRES - *La Croix* (1977).

[25] E. POULAT, *Catholicisme, démocratie et socialisme et Eglise contre bourgeoisie*, Tournai, Casterman, 1977.

une période récente en France, alors que cela n'a pas été le cas partout. En fait il serait nécessaire d'ajouter un quatrième pôle, le Communisme, avec lequel toute alliance était exclue de la part de l'Eglise. G. Michelat et M. Simon ont montré qu'il existait deux pôles fortement constitués autour d'une conception globale des choses et du monde, celui des pratiquants réguliers et celui des « irréguliers communistes » : les premiers correspondent typiquement (mais pas seulement) aux professions indépendantes, et les seconds aux ouvriers (mais pas seulement).

Mais l'éventail politique de l'ensemble des catholiques est très large (75 à 80 % des Français sont catholiques) et surtout, chez les pratiquants, la tendance à la diversification est de plus en plus affirmée. C. Gri-

gnon en a mis au jour la logique en établissant les relations entre les positions dans la structure sociale, dans le champ religieux et dans le champ politique : aux groupes et fractions en déclin, plutôt conservateurs, prédisposés à l'intégrisme, s'opposent les fractions montantes des classes moyennes et de la classe dominante (petite bourgeoisie nouvelle et intelligentsia, en particulier), plutôt portés vers le progressisme religieux (Vie nouvelle, Témoignage chrétien, etc.) et, dans une certaine mesure, politique - dont seraient à rapprocher les militants de l'action catholique rurale. Leur passage à gauche (ou à l'extrême-gauche) contribue à bousculer les repères de l'espace politique tels que la bipartition : droite-pratique - école libre/gauche - non-pratique - école laïque (26).

IV — APPARTENANCE RELIGIEUSE ET ATTITUDES ETHIQUES

C'est sans doute sur le terrain de l'éthique qu'on s'attend le plus à rencontrer l'influence de l'Eglise, et la famille a toujours constitué pour elle un enjeu de grande importance - à juste titre si l'on en juge par le rôle primordial de cette « cellule de base » de la société dans la transmission religieuse. Pourtant les relations entre appartenance religieuse et éthique familiale n'ont pas fait l'objet d'études aussi approfondies que le domaine des comportements politiques : ainsi, on n'a pas mis en évidence les relations entre degré de pratique et attitudes éthiques pour chaque catégorie socio-professionnelle. On fera le point des connaissances statistiques concernant la fécondité, la limitation des naissances, l'avortement, la vie pré-nuptiale et la vie conjugale.

Selon l'enseignement constant de l'Eglise, le devoir de procréation est l'une des finalités du mariage - il a été pendant longtemps l'unique justification de la sexualité - et la contraception « artificielle » ou l'avortement sont rejetés. Qu'en est-il ? G. Le Braz remarquait : « si l'on compare le taux de fécondité légitime et le taux de pratique, on aura tôt fait de constater que, pour la période 1930-1932, les 20 premiers départements sont dans les zones pratiquantes et des vingt derniers aucun ne s'y trouve englobé (27) ». La correspondance géographique s'est largement estompée depuis (28). Mais si l'on considère le niveau de fécondité par catégorie socio-professionnelle, on constate que celui-ci se hiérarchise de la même façon que sous le rapport du niveau de pratique religieuse, exception faite des ouvriers : en ordre décroissant, les paysans, les ouvriers et les classes supérieures ont le niveau de

fécondité le plus élevé (29). Questionnés sur la dimension idéale de la famille, les paysans et les « cadres supérieurs et professions libérales » viennent invariablement en tête : ici, selon Henri Bastide et Alain Girard, « la variable la plus sensible demeure l'appartenance et la pratique religieuse : les deux tiers des sans-religion et la majorité de ceux qui n'ont aucune pratique se prononcent pour la famille restreinte à 2 ou moins de deux enfants. Au contraire, la famille de trois enfants et même plus domine dans les milieux qui pratiquent, même de manière irrégulière » (30).

Il est certain en tout cas que les catholiques pratiquants et spécialement les paysans ont des attitudes spécifiques à l'égard de la limitation des naissances : d'abord hostiles, ils s'y sont ralliés majoritairement tout en étant moins nombreux que les autres à les approuver (31), et une forte minorité reste hostile à l'utilisation de la pilule anti-conceptionnelle. Quant à l'autorisation de l'avortement, elle reste condamnée par la majorité des pratiquants réguliers. Les paysans constituent la catégorie socio-professionnelle la plus conforme aux prescriptions de l'Eglise, et ce sont d'ailleurs eux qui trouvent ses positions les moins sévères (32). D'une façon générale, les attitudes à l'égard de la limitation des naissances ou de l'avortement s'ordonnent autour de pôles opposant les paysans aux « cadres supérieurs et professions libérales », les vieux aux jeunes, les moins instruits aux plus instruits, les pratiquants aux non-pratiquants (et dans une moindre mesure l'électorat de droite à celui de gauche).

(26) C. GRIGNON, sur les relations entre les transformations du champ religieux et les transformations de l'espace politique, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 16, septembre 1977.

(27) Gabriel LE BRAZ, *Introduction à l'histoire de la pratique religieuse en France*, Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes, Sciences religieuses, Paris, 1945, t. II, p. 133.

(28) Jean-Claude CHASTELAND et Louis HENRY, Disparités régionales de la fécondité des mariages, *Population*, n° 4, 1956. Chantal BLAYO, Natalité, fécondité, *Population*, n° spécial, juin 1974.

(29) Maurice FEBVAY, Niveau et évolution de la fécondité par CSP en France, Notes et documents, *Population*, n° 4, octobre-décembre 1959 ; Chantal BLAYO, art. cité ; Gérard CALOT et J.-C. DEVILLE, Nuptialité et fécondité selon le milieu socio-professionnel, *Economie et Statistique*, n° 27, octobre 1971, p. 23.

(30) Henri BASTIDE et Alain GIRARD, Attitudes et opinions des Français à l'égard de la fécondité et de la famille, *Population*, n° 4-5, avril 1975, p. 700.

(31) H. BASTIDE et A. GIRARD, Attitudes et opinions des Français à l'égard de la fécondité et de la famille, art. cité.

(32) *Sondages*, n° 1, 1962, L'Eglise et les prêtres, p. 48.

Il est remarquable qu'on rencontre les mêmes structures bipolaires d'attitudes selon l'âge, la catégorie socio-professionnelle et l'appartenance religieuse, dans les opinions analysées par L. Roussel sur la vie pré-nuptiale, l'union conjugale et la procréation, pour lesquelles le degré de pratique est aussi la « variable indépendante » la plus discriminante (33). Les CSP sont rangées dans l'ordre suivant : agriculteurs, commerçants-artisans, employés, ouvriers, cadres moyens, cadres supérieurs, avec parfois des inversions mineures (ouvriers/employés ou cadres supérieurs/cadres moyens), pour le taux d'opinions favorables aux propositions suivantes :

(a : agriculteurs - b : cadres supérieurs - c : catholiques pratiquants - d : sans religion)

| | a | b | c | d |
|--|----|------|----|----|
| ■ une jeune fille peut commencer à sortir avec des garçons avant 16 ans | 29 | 35 | 28 | 49 |
| ■ la plus grande liberté sexuelle des jeunes filles est un changement sans importance ou satisfaisant .. | 32 | 60 | 26 | 56 |
| ■ lorsqu'une jeune fille se trouve enceinte, le mariage ne s'impose pas pour le jeune homme | 15 | 44 | 24 | 37 |
| ■ entre jeunes gens décidés à se marier les rapports sexuels sont souhaitables | 24 | 46 | 19 | 50 |
| ■ il convient d'encourager les mariages à l'essai | 14 | 29 | 8 | 51 |
| ■ le mariage est une simple formalité | 29 | 49 * | 17 | 71 |
| ■ l'augmentation des « unions libres » est une bonne chose | 4 | 21 * | 6 | 48 |
| ■ le refus de procréation est compatible avec un vrai mariage | 21 | 44 | 16 | 57 |

* ici les cadres moyens viennent avant les cadres supérieurs

Divers autres sondages de l'IFOP et de la SOFRES aboutissent presque toujours aux mêmes structures, qu'il s'agisse du fait de « vivre ensemble sans être mariés », de la position de l'Eglise sur le divorce ou de l'éducation sexuelle (34). D'autres enquêtes permettent des précisions au sujet du divorce. Comparant la carte des taux de divortialité avec celle des taux de pascalians établie par F. Boulard, L. Roussel remarque une bonne correspondance globale mais avec de nombreuses exceptions : la pratique religieuse est un obstacle au divorce mais on n'est pas incité au divorce parce qu'on n'est pas pratiquant. Par contre, la carte des taux

(33) Louis ROUSSEL, *Le mariage dans la société française, faits de population, données d'opinion*, INED, Travaux et Documents, n° 73, PUF, 1975.

(34) *Sondages*, n° 4, 1972, Problèmes de la famille, p. 94 ; et SOFRES, *Le mariage religieux*, juillet 1975 (SOFRES-PELERIN) ; *Sondages*, n° 1, 1962 ; SOFRES-PELERIN, *L'éducation sexuelle*, juillet 1969.

de séparation de corps parmi les dissolutions légales du mariage correspond plus rigoureusement à celle de la pratique : « lorsque la rupture devient pour un ménage la seule issue considérée comme possible, les catholiques pratiquants ont tendance plus souvent que les autres à adopter la solution « séparation de corps », plutôt que le divorce » (p. 155). Les paysans sont, de loin, ceux dont le taux de divortialité est le plus bas, mais on ne sait pas si le taux varie selon leur degré de pratique et on ignore ce qu'il en est des séparations de corps. (Le taux annuel de divortialité chez les agriculteurs est de 7 %... pour les hommes et 3,5 %... pour les femmes, soit 5 à 20 fois moins que les diverses autres CSP : cf. L. Roussel, p. 148).

Finalement, les attitudes seraient structurées selon une double opposition : professions indépendantes/professions salariées, classes populaires/classes supérieures. L. Roussel propose une interprétation définissant trois types d'union conjugale : l'union « traditionnelle », majoritaire autrefois, où la famille est en même temps le cadre de l'activité professionnelle (cas des paysans, de la plupart des commerçants et artisans - c'est-à-dire l'un des pôles) ; le mariage « romanesque », désormais prédominant, caractérisé par une dissociation entre ménage et profession et par une autonomisation corrélative des relations affectives ; enfin, le « compagnonnage » dont le cas type est l'union libre. Ce modèle souligne les conséquences de la dissociation entre activité domestique et activité professionnelle dont l'importance historique a été démontrée tant par les sociologues (T. Parsons, J. Stoezel) que par les historiens (P. Ariès). Bien des traits de cette famille « traditionnelle », la stabilité matrimoniale, la faible permissivité, l'autorité du père à la fois patron et chef de famille, se retrouvent en particulier chez les paysans où ils renvoient à des conditions objectives liées à la marche de l'exploitation et à la transmission du patrimoine. La position extrême des paysans traduit aussi un « décalage » culturel accentué par une moyenne d'âge élevée : les nouveaux modèles de comportement tendent à se diffuser à partir des plus jeunes, des plus instruits, des classes moyennes et supérieures. On peut se demander dans quelle mesure les éthiques paysanne et catholique n'ont pas en commun d'être héritières d'une même civilisation, avant tout rurale et paysanne - à famille « traditionnelle » - à laquelle est resté associé l'état de chrétienté, alors que tendraient à s'imposer désormais, y compris au sein du Catholicisme semble-t-il, des normes plutôt liées aux classes moyennes et supérieures urbaines.

CONCLUSION

On voit se dessiner des convergences. On pourrait résumer en distinguant schématiquement trois ensembles typiques : 1) celui des « professions indépendantes » et notamment des agriculteurs, défini par une pratique élevée ou moyenne, par les taux les plus forts de fréquentation de l'école privée et de vote à droite,

par l'éthique la plus proche de celle de l'Eglise, 2) celui des ouvriers, caractérisé par la pratique la plus basse, par le taux de vote à gauche (en particulier, communiste) le plus élevé, par une position éthique intermédiaire, 3) celui des classes moyennes et supérieures salariées, très contrasté, mais plutôt novateur en matiè-

re éthique, dont les fractions montantes et intellectuelles fournissent les principaux foyers du progressisme religieux. Tout se passe comme si deux formes dominantes de catholicisme étaient en train de se croiser : l'un, plutôt héritier du passé, s'affaiblirait peu à peu avec le déclin historique du premier ensemble, tandis que l'autre s'affirmerait surtout parallèlement au troisième ensemble, spécialement au sein des fractions montantes et nouvelles, où se renouvelle la culture catholique (cf. C. Grignon) ; on pourrait sans doute parler également d'un « catholicisme ouvrier », dominé, votant à gauche, dont l'action catholique ouvrière présente les traits spécifiques. Le premier ensemble repose plutôt sur la détention d'un capital économique (surtout de petite production) et le troisième, sur la détention d'un capital culturel, le second étant relativement démuné. Il s'agit là évidemment de traits globaux qu'il faudrait nuancer (ainsi, une partie des militants paysans appartient au progressisme religieux et politique mais ce n'est pas le cas de la masse), et l'analyse doit être approfondie.

Tout cela n'explique pas que le « facteur religieux » soit la variable la plus discriminante. Notons d'abord qu'il peut exister des critères encore plus discriminants, mais non utilisés dans les sondages, comme la fortune vis-à-vis des préférences politiques (35). Cependant, la prégnance du facteur religieux tient sans doute avant tout au fait que l'habitus religieux est le plus précoce, le plus expressément et le plus continûment structuré (36) : il dispose pour cela d'un système de socialisation complet où l'action de la famille est relayée par celles de la catéchèse, de l'école et d'une gamme plus diffuse de moyens d'intégration (journaux, activités, mouvements, relations...). On sait qu'il n'en va pas de

même de la transmission des habitus de classe ou des systèmes de pensée concurrents (marxisme, humanisme laïc, etc.), ce qui donne en quelque sorte un avantage au religieux. F. Boulard et J. Rémy ont souligné le rôle de la transmission familiale : « tout se passe comme si le milieu pratiquant était un milieu fermé, qui se reconduit par naissance et éducation, avec très peu de conversions ». De leur côté, les sondages montrent que les pratiquants sont fils de pratiquants (avec une déperdition actuellement accentuée chez les jeunes) et que les effets de l'instruction religieuse ou de l'école libre sont eux-mêmes fonction du degré de pratique parentale.

La forte relation pratique \rightarrow attitudes traduit aussi une conjoncture historique caractérisée par des habitus religieux assez homogènes : ce ne serait pas le cas en situation pluraliste, comme en témoigne déjà l'affaiblissement de la relation pratique-vote. On remarque en outre que les deux pôles identifiés par G. Michelat et M. Simon (pratiquants réguliers et irréguliers communisants) correspondent aux deux conceptions globales les plus systématisées et les plus institutionnalisées, c'est-à-dire aux habitus les plus construits. Enfin, les propriétés de l'habitus peuvent expliquer à la fois que les ouvriers pratiquants votent à droite, et que la majorité des ouvriers soient à gauche et peu pratiquants (intérieurisation des conditions objectives liées à l'appartenance de classe) - symétriquement pour les agriculteurs.

On voit que les aspects religieux sont indissociables des autres : les attitudes religieuses sont solidaires de l'ensemble des manières de penser et d'agir, tout en ayant une relative autonomie. Les enjeux religieux ne sont pas seulement religieux, ceci jusque dans les moindres détails : ainsi, tout changement du rapport au sacré se répercutera tôt ou tard sur d'autres formes de rapport au pouvoir et au savoir, et inversement. Les transformations religieuses sont donc à la fois un révélateur et une composante de l'évolution du monde rural.

(35) Cf. A. BABAËU et D. STRAUSS-KAHN, *La richesse des Français*, Paris, PUF, 1977.

(36) L'habitus est défini comme un système de dispositions durables et transposables, intériorisées par la socialisation (spécialement, la prime éducation), et intégrant l'expérience accumulée : principe unificateur et générateur de l'ensemble des conduites, il fonctionne comme une matrice de pensées et d'actions. Cf. P. BOURDIEU et J.-C. PASSERON, *La reproduction*, Paris, Minuit, 1970, et P. BOURDIEU, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris-Genève, Droz, 1972.